

40 ans de l'aide médicale et mer

Évolution de la formation maritime à l'ENSM

12 octobre 2023

Olivier LEMATTRE
Directeur des Etudes Adjoint

1. Historique de l'ENSM
2. Une école, 4 sites de formation
3. Les formations
4. Ambition 2027 du Fontenoy du maritime
5. La formation médicale à l'ENSM
6. Evolutions à venir ?

1 - Historique de l'ENSM

La première Ecole d'Hydrographie a été créée par Charles IX à Marseille en 1571

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)

Grand établissement, missions enseignement et recherche

Création ENSM 1er octobre 2010

Décret 2010-1129 du 28 septembre 2010, 15 mars 2019

Tutelle : Ministère de la mer, DGAMPA depuis le 1er mars 2022

Accréditée CTI FISE (jusqu'en 2026), auditée HCERES, EMSA

SMQ : norme ISO 9001/2015



2 - Une école, 4 sites de formation

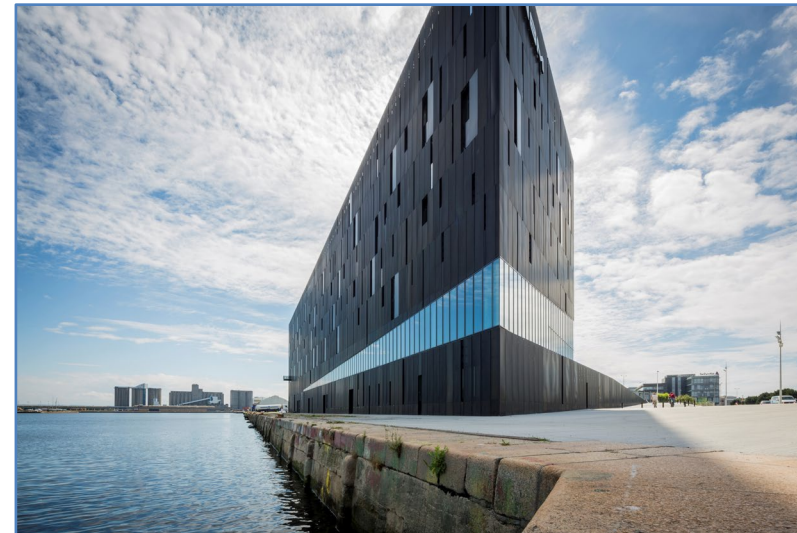
Siège social au Havre : direction générale et services supports

4 sites de formation Le Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille

- **FI** *Formation initiale*
 - Formation ingénieur navigant et génie maritime : Bac +5
 - Formation d'officiers monovalent (niveau Bac +3)
- **FP** *Formation professionnelle* officiers navigants
- **FC** *Formation continue*

Le Havre

FI	DESMM	340
	OCQP-C3000	117
	<i>OCQPI</i>	



2 - Une école, 4 sites de formation ...

Saint-Malo

FI	OCQM-CM8000	152
FP	OCQM-CM3000 & CM8000 & CM Illimité	110



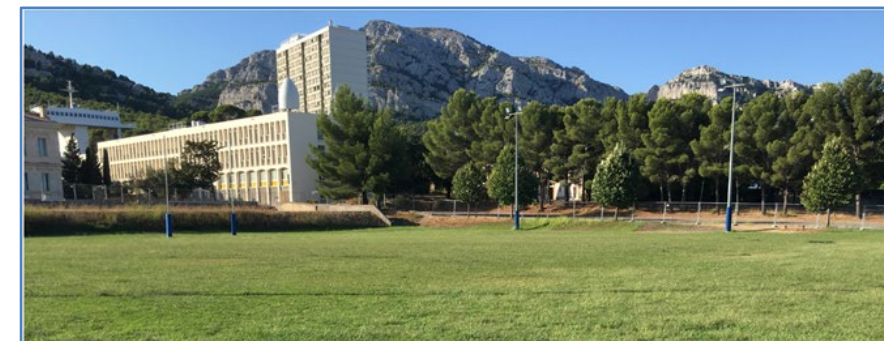
Nantes

FI	Ingénieur génie maritime	67
FP	ETO – OCQP & CAP3000	83



Marseille

FI	3 années du cycle L ingénieur / DESMM	434
FP	Capitaine Illimité	33



ENSM Plus de 60 000 heures d'enseignement

FI Formation Initiale « Ingénieur ENSM »

1 diplôme d'ingénieur, 2 spécialités :

Ingénieur navigant – DESMM

Diplôme Etude Supérieure Marine Marchande

DESMM

Ingénieur génie maritime

- Eco Gestion du Navire (EGN)
- Déploiement et maintenant des systèmes Offshore (DMO)

3 des 4 sites concernés :

- Cycle L à Marseille (commun)
- Cycle M
 - Au Havre (durée actuelle du cursus 5,5 ans MRS + LH)
 - A Nantes

Ingénieur ENSM

Le Havre

M2 NAV

M1 NAV

Marseille

L3

L2

L1

Nantes

M2 GM

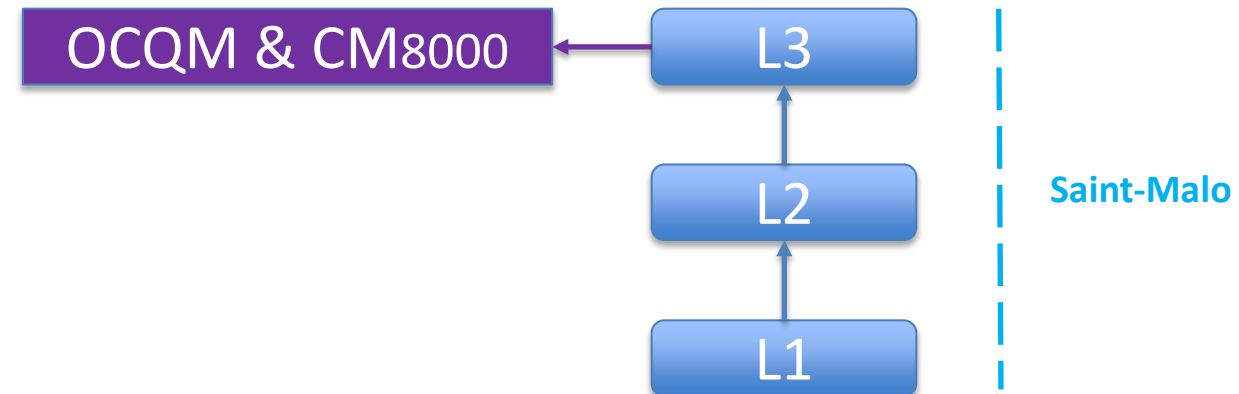
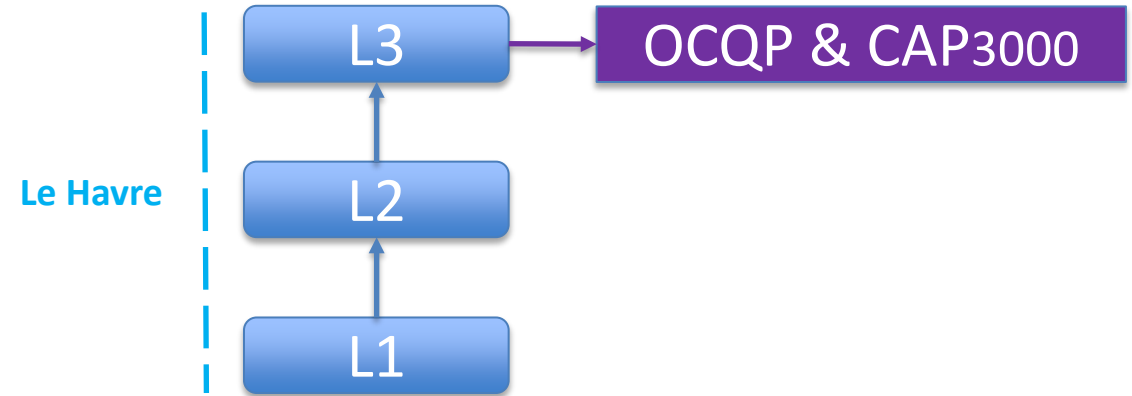
M1 GM

L3

FI Formation Initiale « monovalente »

- Pont
 - Site du Havre
 - Officier Chef de Quart Pont
Capitaine 3000 UMS

- Machine
 - Site de Saint-Malo
 - Officier Chef de Quart Machine
Chef Mécanicien 8000 kW



Formation Continue Longue ou **FP** Formation Professionnelle

- **Pont**

- Site de Nantes
 - Officier Chef de Quart Pont
Capitaine 3000 UMS
- Site de Marseille
 - Capitaine Illimité

- **Machine**

- Site de Saint-Malo
 - Officier Chef de Quart Machine
Chef Mécanicien 3000 kW
Chef Mécanicien 8000 kW
Chef Mécanicien Illimité

- **Officier électrotechnicien**

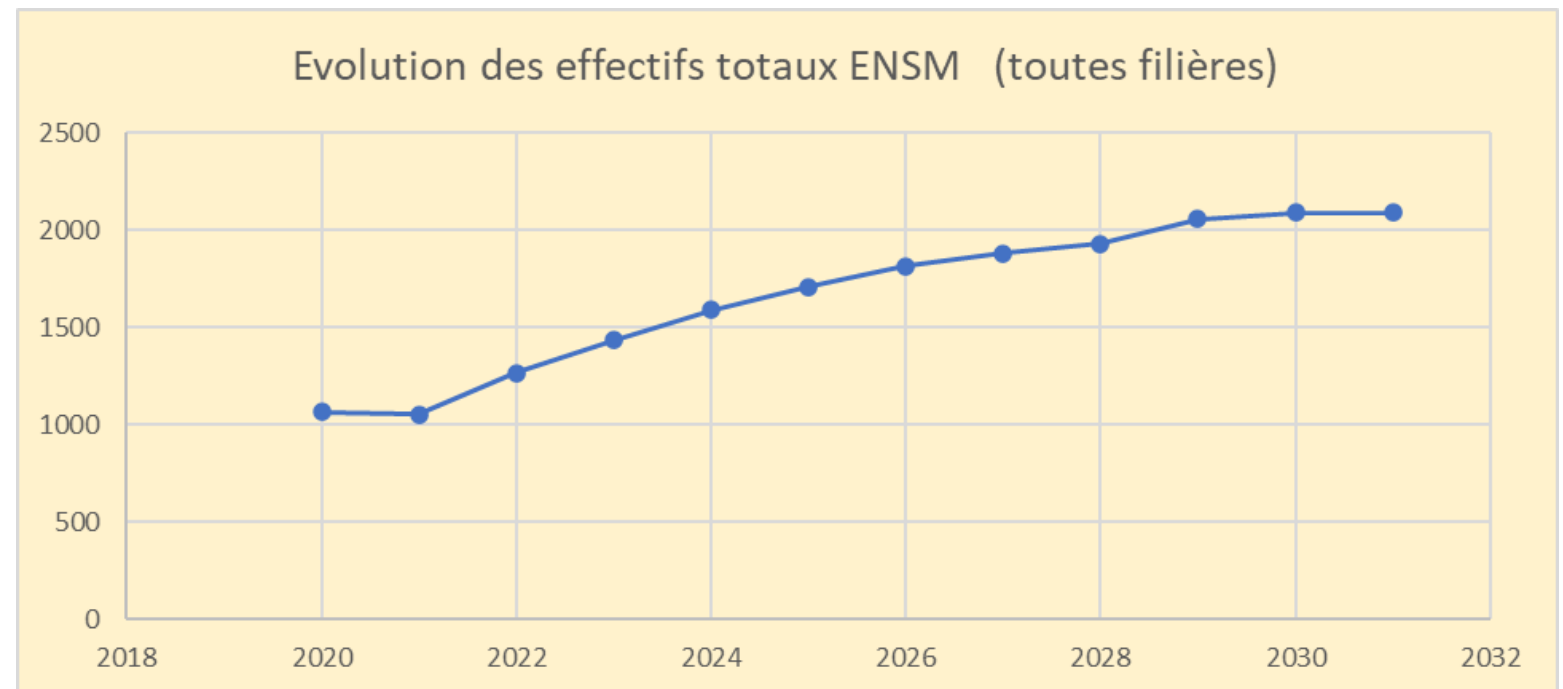
- Site de Nantes
 - Officier électrotechnicien

3 axes

1. Stratégie de la flotte et transition énergétique
2. Développement de l'emploi et des compétences, vers les marins stratégiques
3. Renforcement de l'industrie maritime française au service de l'ensemble des acteurs

Contribution ENSM :

Doublement d'ici 2027
des officiers formés



Qualification spécifique « Soins médicaux à bord »

- Arrêté du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un permis d'armement

Article 1 L'enseignement médical, dispensé par les établissements d'enseignement maritime relevant du ministère chargé de la mer ou par des organismes agréés, a pour objectif de permettre :

- A tout marin de pouvoir effectuer les gestes de premiers secours ;
- A certains d'entre eux de pouvoir être désignés pour assurer l'une des responsabilités définies à l'article 3 et d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de prévention.

Article 3 A bord des navires armés avec un permis d'armement et ne disposant pas d'un médecin embarqué, l'assistance médicale en mer est assurée par :

- Des personnels désignés pour dispenser les soins médicaux d'urgence ;
- Des personnels désignés pour assurer la responsabilité des soins médicaux.

Pour être désignés dans l'une ou l'autre de ces fonctions, les personnels doivent avoir **acquis un niveau de compétences** leur permettant, sous le **contrôle du médecin du centre de consultations médicales maritimes**, de prendre immédiatement les mesures efficaces en cas d'accident ou de maladie à bord des navires, et ce pendant le temps nécessaire pour que le blessé ou le malade soit, en cas de besoin, pris en charge par une structure de soins médicalisée.

5 - La formation médicale à l'ENSM ...

L'enseignement médical comprend les unités de valeur (UV) regroupées au sein des trois niveaux d'enseignement MED 1 / MED 2 / MED 3, ainsi que des recyclages périodiques R1 / R2 / R3.

UV-PSC 1 : Prévention et secours civiques de niveau 1

UV-PSEM : Premiers secours en équipe-mer

UV-HPR : Hygiène et prévention des risques

UV-SE : Soins élémentaires

UV-ME : Médecine embarquée

UV-SI : Soins infirmiers

UV-AMMCT 1, 2 ou 3 : Aide médicale en mer - consultation télé-médicale de niveau 1, 2 ou 3

Durée de formation	MED 2 ~50 h	MED 3 ~69 h
Tous les 5 ans	R2 ~16 h	R3 ~36 h

- MED 1 ~11 h
 - FI** 1^{ère} année ING / OCQPI / OCQM-CM8000
 - MED 2 ~50 h
 - FI** ING-M1-Nav / OCQM-CM8000
 - FP** OCQM / ETO
 - MED 3 ~69 h
 - FI** ING-M2-Nav / OCQPI ~97 h
 - FP** CAP 3000
- R2 ~16 h
 - FC** 16 sessions ~ 160 marins
 - R3 ~36 h
 - FC** 21 sessions ~ 210 marins

- La place des risques psychosociaux
- La spécificité des VSS
- Réflexion sur le renforcement de la formation digitale
- Prise en compte de l'augmentation du nombre de diplômés